

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Belley (01300)

Réponses de Julien Quinard, au nom de la liste « BELLEY C'EST VOUS »

– le 09/03/2020 à 12:26 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

- Ce comité vélo comprendra au moins un conseiller municipal de la majorité
- il se réunira au minimum 3 fois par an avec les associations locales concernées
- Un Plan Vélo devra instruire des demandes d'aménagement et infrastructures pour un montant de 10 euros par habitant et par an. En complément ce plan vélo comportera un volet animation, formation ou service, tels que développé dans les autres propositions ci dessous, financé à la hauteur de 1 euros par habitant et par an.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Avec un responsable vélo dans l'équipe municipale et la commission aménagement de l'association Olévélo.

Action n°3 : je suis indécis-e

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Désolé..... Je ne comprends pas très bien l'engagement....

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Le projet voie douce prévue Av Charles De Gaulle vous paraît-elle adaptée à une utilisation quotidienne ? (piétons et cyclistes mélangés)

- Boulevard du Mail.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Belley à Culoz.

Attention cela va dépendre, je pense, de la com com et du département

Action n°6 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°10 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°11 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Cette proposition sera étudiée et effectivement réalisée en fonction des capacités de financement de la commune

Action n°12 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

cette proposition peut faire partie du plan de circulation et aménagement du centre ville

Action n°13 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

pas de démagogie, ok si les finances le permettent !

Action n°14 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Soutenir les associations de services vélo oui mais attention de ne pas concurrencer les commerçants locaux, il faudra trouver un juste milieu !

Promouvoir une culture vélo

Action n°15 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Oui cela fait partie du programme

Action n°16 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Il peut exister aussi un partenariat avec les associations, voire récupération et remise en état des vélos etc...

Action n°17 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Action n°18 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

nous privilégierons un maximum les modes de déplacements propres et doux !

Action n°19 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Pas certains que les agents soient désireux de se déplacer à vélos tous les jours...

Action n°20 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°21 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Les journées "sans" sont souvent à l'initiative des associations et pas des municipalités, mais pourquoi pas !

Action n°22 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.

Oui dans notre programme il est prévu une brigade des incivilités et une remise de la police municipale au plus proche des habitants

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e